

# Nord Pas de Calais

## La programmation FEDER en chiffres

4% enveloppe	28 M€
Programmation initiale logement	20 M€
Programmation complémentaire	20 M€ <sup>1</sup>

Projets acceptés	2,4 M€
Projets sous instruction	17,9 M€
Projets en attente d'instruction	2,6 M€
Total instruits	20,3 M€

## Modalité d'affectation du FEDER

- Mode subvention (guichet ouvert à concurrence de l'enveloppe programmée)
- Mode appel à projets (après sélection par un jury selon un cahier des charges préalable)
- Mode ingénierie financière (bonification de taux d'intérêt, garantie publique, fond revolving...)

## Les choix locaux de programmation

20 % du coût des travaux et des prestations d'ingénierie dans la limite d'un plafond de subvention modulé selon les caractéristiques et les performances énergétiques de l'opération, soit :

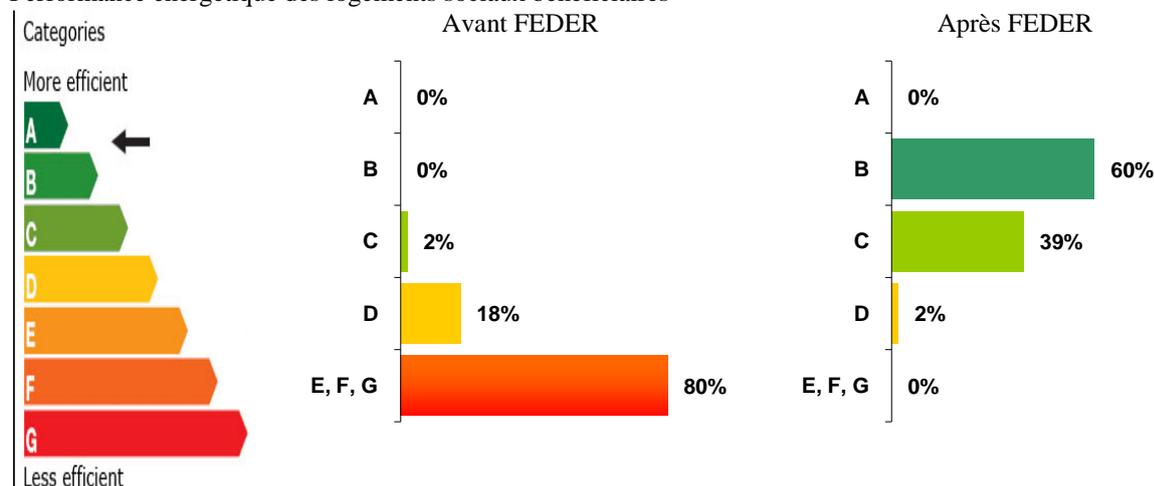
Logements collectifs soumis à la réglementation thermique globale

- FEDER ≤ 2 000 €/logement pour les logements atteignant la réglementation thermique « existant -10% »
- FEDER ≤ 5 000 €/logement pour les logements atteignant la réglementation thermique « existant -30% »
- Logements collectifs non soumis à la réglementation thermique globale
- FEDER ≤ 2 000 €/logement pour les logements atteignant une performance énergétique de 120 kwhep/m<sup>2</sup> an
- FEDER ≤ 5 000€/logement pour les logements atteignant une performance énergétique de 100 kwhep/m<sup>2</sup> an
- Logements individuels
- FEDER ≤ 3 000 €/logement pour les logements atteignant une performance énergétique de 135 kwhep/m<sup>2</sup> an
- FEDER ≤ 7 500€/logement pour les logements atteignant une performance énergétique de 104 kwhep/m<sup>2</sup> an

## Les résultats à mi-parcours (6/2009-03/2011)

Ménages concernés	4.502
Investissements générés	250 M€
Emplois locaux induits	3.550

Performance énergétique des logements sociaux bénéficiaires



## Commentaires

- Opportunité de fédérer une démarche collective associant 20 bailleurs avec une professionnalisation plus rapide de la maîtrise d'ouvrage sur un nouveau champ d'activité, facilitant l'acquisition de nouvelles méthodes d'approche de la réhabilitation
  - Capitalisation et échange d'expériences permettant l'atteinte d'une bonne performance énergétique
- Points à améliorer
- Expérience insuffisante des bureaux d'études thermique en accompagnement de démarches innovantes ;
  - Absence de synergie des différents financements.

<sup>1</sup> Demande en cours

**Contact personne ressources** : Jean-Luc Lemaire, Directeur Association régionale pour l'habitat Nord Pas de Calais, +33.3 28.16.07.70, e-mail : [contact@hlm-nord-pas-de-calais.org](mailto:contact@hlm-nord-pas-de-calais.org)

